

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 AVRIL 2011

PRÉSIDENT : M. Thierry DUPUIS, Maire

PRÉSENTS : M. Alain SICARD, Premier Adjoint

M. Georges BUIRET, Deuxième Adjoint

M. Christian GOUTTE, Troisième Adjoint

Mme Myriam FANGET, Quatrième Adjoint

Laurent BALLANDRIN, Emmanuel BRION, Jean CASAMASSA, Alexandre CHANEL,

Fabrice CORNATON, Myriam, CROUZIER, Jocelyne JANOVICZ-RYNOIS, Nicole MILLET.

EXCUSÉE : Annie HUCHARD.

La Séance est ouverte à 20 Heures 30.

Au cours de sa séance le Conseil Municipal a :

**CHOISI** Madame Nicole Millet comme secrétaire de séance.

**APPROUVÉ** le procès-verbal de la réunion du 9 Mars 2011.

**VOTÉ** sans changement les taux des 3 taxes locales pour l'année 2011 :

	Taux 2010	Taux 2011	Produit
Taxe d'habitation	6,58 %	6,58 %	140 088 €
Taxe sur le foncier bâti	11,68 %	11,68 %	168 309 €
Taxe sur le foncier non bâti	35,34 %	35,34 %	15 762 €

**VOTÉ** le budget primitif 2011 équilibré en :

. Section de fonctionnement : 819 740,00 €

. Section d'investissement : 1 529 101,00 €

Les principales dépenses inscrites à la section d'investissement sont les suivantes :

- Aménagement centre de traitement du courrier (Poste)	750 000 €
- Aménagement carrefour du Pont	300 000 €
- Travaux bâtiments Domaine de Thol	75 000 €
- Aménagement Terrain Ravoiz	75 000 €
- Travaux cimetièrre (mur d'enceinte, portail)	15 000 €
- Travaux bâtiments divers	53 680 €
- Travaux de voirie	45 000 €
- Aménagement parkings (Rochette, Cimetière)	65 000 €
- Acquisitions diverses	57 100 €

**VOTÉ** le budget primitif du service des eaux 2011 équilibré en :

. Section d'exploitation : 56 920,00 €

. Section d'investissement : 309 997,00 €

**VOTÉ** le budget primitif du service assainissement 2011 équilibré en :

. Section d'exploitation : 65 484,00 €

. Section d'investissement : 381 235,00 €

**DÉCIDÉ** de renouveler son adhésion au Fonds Solidarité Logement (FSL) pour l'année 2011 avec une cotisation fixée à 0,30 € par habitant soit une somme de 465,90 €.

**DÉCIDÉ** de confier au Cabinet Eau+01 la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation des branchements plomb prévus au programme 2011 pour un montant d'honoraires de 5 075,00 € HT.

**DÉCIDÉ** de confier au Cabinet Eau+01 la maîtrise d'œuvre des travaux de renforcement de la canalisation d'eau potable Rue Nicolas Aubry pour un montant d'honoraires de 971,10 € HT.

**ENVISAGÉ** le principe de la création d'une prime fixe auprès de chaque abonné raccordé au réseau d'assainissement. Une simulation sera effectuée avant la mise en place éventuelle de cette prime.

**DÉCIDÉ** la création d'un emploi saisonnier à temps complet d'ouvrier d'entretien des espaces verts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 afin de renforcer l'équipe technique pendant les mois d'été.

**APPROUVÉ** le transfert à la communauté de communes Bugey Vallée de l'Ain de la compétence « intervention musicale dans les écoles maternelles et primaires » et la modification du libellé de la compétence concernant la petite enfance. Adopté la modification des statuts approuvée lors du conseil communautaire du 30 mars 2011.

**DÉCIDÉ** de louer à l'association TZOLKIN un local sur le site du Domaine de Thol avec un loyer mensuel de 230,00 € à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain. La mise à disposition du local est prévue au 1<sup>er</sup> mai 2011 pour permettre son nettoyage.

**PROCÉDÉ** au tirage au sort de 3 électeurs de la commune pour figurer sur la liste préparatoire en vue de la constitution du jury d'assises pour l'année 2012.

La séance est levée à 22h10.

Le Maire,

Thierry DUPUIS